

Monsieur le Président,

Il sied tout particulièrement que nous nous réunissions aujourd'hui à Madrid. En effet, l'Espagne a été la première à répondre à l'invitation finnoise de tenir les consultations à Helsinki, geste qui devait en fait marquer le début de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Nos hôtes espagnols ont joué un rôle actif et très positif au cours de ces consultations, tout comme au cours des étapes subséquentes de la conférence. Ils ont été au premier plan des négociations longues et ardues qui ont précédé les préparatifs de la présente réunion et ont, à de nombreuses reprises, démontré leur adhésion ferme au processus de la CSCE. Ma délégation m'a également fait part en termes élogieux des aménagements excellents mis à la disposition des participants par notre gouvernement hôte ainsi que de la générosité dont il a fait montre. C'est pour moi un honneur et un plaisir d'être à Madrid et d'en être le témoin aujourd'hui et, au nom de mon gouvernement, je désire exprimer à nos hôtes mes plus sincères remerciements.

En juillet et août 1975, lorsque nos dirigeants se sont rencontrés à Helsinki pour signer l'Acte final, nous espérions vivement avoir contribué de façon innovative et durable à la détente en Europe et à la paix dans le monde. Depuis, voire même récemment, ces espoirs se sont quelque peu atténués. Néanmoins, Monsieur le Président, le Canada reste fermement convaincu que la CSCE peut offrir une tribune de réelle valeur et que l'Acte final dicte des règles de conduite et des normes de comportement qui, effectivement appliquées, pourront être d'un grand avantage aux peuples de tous nos pays.

Je pense pouvoir dire que, malgré certains échecs graves, la situation mondiale s'est améliorée depuis la conclusion de l'Acte final d'Helsinki en 1975. Il ne fait aucun doute que nous n'avons ni atteint les normes ainsi établies ni réalisé les objectifs aussi pleinement que nous aurions pu le faire. Néanmoins, nous avons été les témoins, ces cinq dernières années, d'importants développements dans la coopération entre États participants grâce à des échanges économiques, scientifiques, culturels et autres. Indéniablement, ils ont enrichi la vie de nos peuples et ont élargi les horizons de nos gouvernements. Les individus ont également joui d'une plus grande liberté de mouvement, d'un pays à l'autre, dans la conduite de leurs activités légitimes. Nous avons reconnu que, sans préjudice de la souveraineté nationale, aucun État n'est isolé du reste du monde et ne peut diriger ses affaires, intérieures ou extérieures, en faisant totalement abstraction de ses voisins, proches ou éloignés. Comme pour toute entreprise